

Communauté de Communes IHOLDI-OZTIBARRE

Délibération du Conseil Communautaire : séance du 9 juillet 2009.

Nb de délégués : 31. Nb de délégués en exercice : 29. Nb de délégués présents : 25. Nb de délégués votants : 25.
Affichage convocation : 01/07/2009. Publication de la délibération : 13/07/2009. Envoi à sous-préfecture : 13/07/2009.

L'an deux mille neuf, le neuf juillet à 20 heures 30, le Conseil Communautaire de la CDC IHOLDI-OZTIBARRE, dûment convoqué le 01/07/2009 s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Larceveau, sous la présidence de Monsieur Lucien DELGUE, Président.

Présents : Marc ARRACHOU, Lucien DELGUE, Roger LANDAGARAY, Sylvie ARBELETCHÉ, Eñaut HARISPURU, Bernard MOLIMOS, Yves LASCOR, Bertrand HARISPURU, Jean-Louis CASET, Bernard CACHENAUT, André SANCHEZ, Marie-Hélène OYHENART, Jean Michel IRUME, Evelyne GACHEN, Yves ONDARTS, Christian DUFAU, Jules LARRAMENDY, Anne-José CHASSEVENT, Christian GALLOT, Daniel OLÇOMENDY, André CHOURROUT, Jean Pierre VIGNEAU, André LARRALDE, René ETCHEMENDY et Nathalie SUSPERREGUI formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés/non excusés : Christine ERDOZAINCY-ETCHART, Jean Paul CABOT, Xavier LACOSTE et Pierre DURANGA.

Monsieur Bernard CACHENAUT a été élu secrétaire de séance.

Objet : décision modificative n°1 budget général 2009.

- Vu l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Haize Berri d'Ostatat-Asme,
- Vu le courrier de la sous-préfecture du 5/6/2009 demandant de prévoir une baisse de recette fiscale pour 2009 (Taxe professionnelle),
- Vu les travaux exceptionnels au secrétariat pour la mise en place d'Internet par l'entreprise Espace Copie Bureautique et l'étude exceptionnelle sur Internet haut débit commandée à France Télécom,
- Vu l'erreur sur le budget primitif 2009 concernant une imputation partielle de l'amortissement,
- Vu le courrier du Conseil Général 64 du 30 avril 2009 octroyant une année supplémentaire d'aide financière pour l'embauche de l'animatrice à la cyberbase,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents :

☞ **Approuve** les virements de crédits sur le budget 2009 détaillés dans le tableau ci-après :

Objet des dépenses	Diminution sur crédits déjà alloués		Augmentation des crédits	
	Chapitre/article	Somme	Chapitre/article	Somme
Subvention HAIZE BERRI			6558	2 000 €
Contributions directes	7311	1 510 €		
Travaux Internet – secrétariat			61523	700 €
Etude Internet haut débit à FT			6226	1 000 €
Amortissement de matériels 2009	205	3 349 €	2805	3 349 €
Subvention Conseil Général 2009			7473	20 000 €
Dépenses imprévues			022	14 790 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus. Au registre ont signé les membres présents.
Pour copie conforme.

Le Président,

